

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD NIVERNAIS

Le 24 juin 2025 à dix-huit heures, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Sud Nivernais, légalement convoqué, s'est réuni au Village Portuaire de la Jonction à Decize sous la présidence de Régine ROY, Présidente. **Date convocation : 18 juin 2025. Présents :** AUGER Catherine, BARBIER Daniel, BORNET Carole, CLAVEL Eric, COLAS David, DAGUIN Gérard, DUMONT Sylvie, ESCURAT Elisabeth, FOREST Jean-Yves, GARÇON Jean-Raymond, GATEAU Mireille, GAUTHERON François, GIRARD Pascal, GRZESKOWIAK Ingrid, HOURCABIE Guy, JAILLOT Annick, LEMOINE Fernand, MAZOIRE Guy, MOREAU Alain, RENARD Cyril, ROLLIN Philippe, ROY Barbara, ROY Régine, SCHWARZ François, SIMONNET Pascale, THEVENARD Pierre, THEVENET Pascal, VINCENT Michel, VINGDIOLET Marie-Christine, **Excusés :** BARBIER Roger, BERNARD Colette, CAILLOT Daniel, JAMET Christine, JOACHIM Mélanie, LOUHET Damien, MARTIN Michel, **Absents :** BOUILLON Sandra, BOUZOULA Yasmina, FONGARO Laurent, GUYOT Justine, LEROY Anne, MONNETTE Jean-Marie, SAURAT Jean-François, VENUAT Éric,

Secrétaire de séance : CLAVEL Eric. En exercice : 44. Présents : 29. Votants : 29

30- Environnement - Signature du bail avec la société NEOEN pour l'implantation d'un Parc photovoltaïque sur l'ancienne décharge de La Machine – Rapporteur : Guy HOURCABIE

Madame la Présidente de la CCSN a signé une promesse de bail emphytéotique le 23 janvier 2018 en vue de réaliser une centrale photovoltaïque au sol sur les parcelles Am 108, AM 109, propriétés de la CCSN, et AM 53, propriété de la commune de La Machine et mise à disposition de la CCSN, sur le site de l'ancienne décharge de La Machine.

Le bénéficiaire (CENTRALE SOLAIRE ORION 1) souhaite aujourd'hui l'établissement d'un bail suivant les conditions stipulées dans cette promesse, à savoir, notamment, une emprise maximale de 12,64 hectares, un loyer annuel de 3 500 € HT/ha dû à compter du démarrage des travaux, une durée ferme initiale de 60 ans et une obligation de remise en état à l'échéance.

Il est proposé au Conseil Communautaire

- **D'autoriser** Madame la Présidente à signer un bail emphytéotique dans ce cadre.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à la faveur d'un vote unanime, agréé la proposition

Fait à Decize, Le 24 juin 2025

Certifié exécutoire par la Présidente,
Compte tenu de la transmission
En Préfecture le 26/06/2025
Et de la publication le 26/06/2025

La Présidente

La Présidente
R. ROY